



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 31 décembre 2024

ÉMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNÉE PERPÉTUELLE DE LA BCP D'UN MONTANT DE 1.200.000.000 DH

La BCP a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel d'un montant de 1 milliard 200 millions (1.200.000.000) de Dirhams dont la souscription a eu lieu du 25 au 27 décembre 2024.

Cet emprunt a été sursouscrit plus de 11 fois auprès de nombreux investisseurs qualifiés (OPCVM et établissements de crédit). Ce succès témoigne de la confiance des investisseurs dans le groupe BCP.

La BCP remercie tous les investisseurs ayant souscrit à cette émission obligataire subordonnée perpétuelle.

Conformément au prospectus visé par l'AMMC en date du 18 décembre 2024 sous la référence VI/EM/039/2024, les principales caractéristiques de l'émission obligataire subordonnée perpétuelle

	Tranche A révisable annuellement	Tranche B révisable tous les 5 ans
Plafond de tranche	1 200 000 000 MAD	
Nombre de titres maximum	12 000 obligations subordonnées perpétuelles	
Valeur nominale	100 000 MAD	
Maturité	Perpétuelle	
Taux d'intérêt facial	Révisable annuellement, en référence au taux 52 semaines déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 20 décembre 2024, soit 2,54% augmenté d'une prime de risque comprise entre 200 et 210 points de base, soit un taux facial compris entre 4,54% et 4,64%.	Révisable chaque 5 ans, en référence au taux souverain de maturité 5 ans déterminé à partir de la courbe des taux de référence du marché secondaire des bons du trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib le 20 décembre 2024, soit 2,83% augmenté d'une prime de risque comprise entre 210 et 220 points de base, soit un taux facial compris entre 4,93% et 5,03%.
Prime de risque	200 et 210 pbs	210 et 220 pbs
Négociabilité des titres	De gré à gré (Hors bourse)	
Garantie de remboursement	Aucune	
Mode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité à la tranche A (à taux révisable annuellement) puis B (à taux révisable tous les 5 ans)	

Caractéristiques des titres alloués aux souscripteurs

Tranche A (*)	
Nombre de titres alloués	12 000 obligations subordonnées perpétuelles
Montant alloué	1 200 000 000 MAD
Spread retenu	200 pbs
Taux d'intérêt pour la première année	4,54%

(*) Les titres ont été alloués uniquement à la Tranche A

Allocation par qualité de souscripteurs

En MDH	Tranche A		Tranche B	
	Montant demandé	Montant alloué	Montant demandé	Montant alloué
OPCVM	13 301	1 156,5	-	-
Etablissements de crédit	500	43,5	-	-
Total	13 801	1 200	-	-

Taux de sursouscription : 11,5x

Conseillers financiers et organismes placeurs

Conseiller financier
et Coordinateur Global

Organisme chargé du placement

Organisme domiciliaire assurant
le service financier de l'émetteur

